

Québec, le 3 décembre 2024

Aux parents des élèves

Information relative à la session des évaluations de décembre 2024

Bonjour chers parents,

La session des évaluations de décembre 2024 arrive à grands pas. Voici les éléments importants à respecter ou à savoir pour ce gel d'horaire qui se déroulera du lundi, 16 décembre au vendredi, 20 décembre 2024.

Calendrier officiel des évaluations

Nous vous invitons fortement à consulter le calendrier officiel des évaluations, car ce n'est pas tous les élèves qui ont des évaluations tous les jours. Vous constaterez qu'il y a peu d'évaluations les après-midis et ce, afin que les élèves puissent se préparer pour l'évaluation du lendemain. Nous demandons que les jeunes **retournent à la maison** pour étudier lorsqu'ils n'ont pas d'examen en après-midi. Si, pour une raison particulière, votre enfant doit rester à l'école, vous devez communiquer avec la direction adjointe pour convenir d'un arrangement. Pour consulter ledit calendrier, veuillez cliquer sur ce lien : [Calendrier officiel des évaluations de décembre 2024](#)

Mon local

Il est possible de connaître à l'avance le local où se situera l'évaluation de votre enfant et ce, par programme et par niveau en cliquant sur ce lien : [Trouver mon local d'évaluation](#)

Prenez note que si votre enfant est en retard à son évaluation, le temps manqué ne lui sera pas autorisé.

Potentielle fermeture d'école

Dans l'éventualité d'une fermeture de l'école lors de la semaine des évaluations (par exemple, une tempête de neige), ces dernières seront reprises le vendredi, 20 décembre 2024.

Comportement ou tricherie

En cas de mauvais comportement ou de tricherie, l'élève sera expulsé du local d'examen et pourrait se voir attribuer la note de 0. Par ailleurs, en classe, lors des évaluations, il est **strictement interdit** d'avoir un appareil électronique qui n'a pas été préalablement autorisé dans le cadre d'un plan d'intervention. Cela inclut les téléphones cellulaires et les montres intelligentes.

Absence

Veuillez noter que seuls les motifs suivants sont acceptés pour une absence à un examen :

- situation médicale (un billet médical vous sera demandé);



- convocation à un tribunal;
- décès dans la famille;
- compétition d'envergure;
- pour toute autre situation, veuillez communiquer avec la direction adjointe concernée.

Advenant le cas d'une absence non justifiée, la reprise d'examen pourrait être refusée et la note de 0 pourrait être attribuée.

Transport scolaire

Le service de transport scolaire demeure disponible selon l'horaire habituel, soit les matins et les fins d'après-midi. Il est recommandé de prévoir un transport en dehors des heures habituelles.

Cafétéria

La cafétéria sera ouverte jusqu'au jeudi, 19 décembre 2024 et ce, en offrant uniquement des repas froids.

Sommeil

Nous mettons l'accent sur le fait qu'il est important que les jeunes soient reposés lors de cette période. L'horaire étant atypique, certains en profitent pour se coucher tardivement alors qu'il est primordial de garder une routine du sommeil favorisant la réussite.

Nous reconnaissons toute l'importance que vous avez en tant que parents sur la réussite de votre enfant. Par conséquent, nous espérons que ces informations vous seront utiles.

Nous souhaitons bonne session d'évaluation à tous nos élèves.

La direction